

## Annexe I

### Déclaration à la presse du Secrétaire général

**13 février 2004**

Les négociations ont repris le 10 février au Siège de l'ONU, à New York, entre les parties de Chypre, en ma présence.

Après trois jours de réunions et de consultations, j'ai le plaisir d'annoncer que les parties se sont engagées à négocier de bonne foi sur la base de mon plan afin de parvenir à un règlement global du problème chypriote par voie de référendums parallèles et simultanés avant le 1<sup>er</sup> mai 2004.

À cette fin, les parties vont s'atteler à trouver un accord sur les changements à apporter, et à finaliser le plan dans tous ses aspects d'ici au 22 mars 2004, dans le cadre de ma mission de bons offices, pour que l'on puisse élaborer un texte final.

Au cas où cet accord n'aurait pas lieu, je convoquerais une réunion entre les deux parties, avec la participation de la Grèce et de la Turquie, afin qu'elles y apportent leur collaboration – dans un effort redoublé pour trouver un accord sur un texte final avant le 29 mars.

En dernier recours, en cas d'impasse continue et tenace, les parties m'ont invité à m'en remettre à mon propre jugement pour obtenir un texte final qui sera proposé aux référendums sur la base de mon plan.

En outre, les parties se sont entendues sur les autres propositions contenues dans mon invitation du 4 février 2004. Elles ont également décidé de former un comité technique sur les aspects économiques et financiers de la mise en œuvre, qui sera présidé par l'ONU.

Les États garants ont signifié leur attachement à ce processus et aux obligations qu'ils ont contractées à ce titre.

Je salue ces engagements ainsi que les assurances qui ont été données par l'Union européenne de prendre les dispositions nécessaires relativement à un règlement et de proposer une aide technique de la Commission européenne. Je me félicite de pouvoir compter sur cette aide ainsi que sur celle d'autres parties au cours des négociations.

Les pourparlers reprendront à Chypre le jeudi 19 février, par des réunions directes entre les deux parties en présence de mon Conseiller spécial, Alvaro de Soto. Les comités techniques sur les lois et les traités se réuniront le même jour.

Je salue l'esprit constructif et la volonté politique dont font preuve les deux parties, ainsi que la Grèce et la Turquie, pour conclure cet accord.

Toutes les parties concernées ont désormais la responsabilité historique d'établir une paix juste et durable à Chypre. Je leur adresse tous mes vœux de succès et serai heureux de travailler en étroite collaboration avec eux.